

Edité le 01-03-2020
N° concours : 099607

Compétition le 05-04-2020 (08:00)
Ville : CHÂTEAUBERNARD

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES
63 RUE ANATOLE FRANCE
69100 VILLEURBANNE
FRANCE
Tél. : 0478522222

M. LICHTLIN Jean-Pierre
36 RUE DE LA COMBE DU CORMIER
CHEMIN DE GIERVE
16600 MORNAC
FRANCE

Ordre de Mission - Arbitrage

**Monsieur l'arbitre expédiera les fiches de participation dès la fin de la compétition,
et au plus tard dans les 48 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

Qualification du concours	Eliminatoire	
Catégorie acceptée	4D	
Nombres d'équipes	0	CBD/Secteur Simple
Date de début	05-04-2020	
Heure de début	08:00:00	
Nombre d'équipes présentes	_____	(A préciser obligatoirement)
Téléphone pour renseignement	0516751470	
Lieu de déroulement	Rue des Quinnettes 16100 CHÂTEAUBERNARD	
Organisateur	CHARENTE (NAQ160000) MME PLINET JOSETTE 45 RUE DE VORSPAL 16100 COGNAC FRANCE	

En cas d'impossibilité d'accomplir cette mission,
Veuillez nous retourner ce dossier IMPERATIVEMENT DANS LES 10 JOURS.

Quelles remarques faites vous sur cette manifestation

Edité le 01-03-2020
N° concours : 099607

Compétition le 05-04-2020 (08:00)
Ville : CHÂTEAUBERNARD

FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES
63 RUE ANATOLE FRANCE
69100 VILLEURBANNE
FRANCE
Tél. : 0478522222

M. LICHTLIN Jean-Pierre
36 RUE DE LA COMBE DU CORMIER
CHEMIN DE GIERVE
16600 MORNAC
FRANCE

INDEMNISATION D'ARBITRAGE

a) FRAIS DE VOYAGE

de _____ à _____ AR soit _____ Kms * 0.25 Euros = _____ €
(Tarif 2° classe SNCF)

b) NOURRITURE

Nombre de repas _____ Midi ou Soir _____ * _____ = _____ €

c) LOGEMENT

Nombre de chambres et petits déjeuners _____ * _____ = _____ €

d) MENU FRAIS

Nombre de journées _____ * 55 Euros = _____ €

Nombre de demi journées _____ * 45 Euros = _____ €

Supplément après 21h _____ * 10 Euros = _____ €

TOTAL = _____ €

Les organisateurs soussignés déclarent avoir payé,
et l'arbitre reconnaît avoir reçu la somme de _____

Signature

Nota : Les prix b, c et d sont forfaitaires

Le repas du soir est compté si la compétition se poursuit au-delà de 19 heures